



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1104

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Renouvellement de la convention passée avec le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) - Versement d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2016 pour les actions du programme annuel et l'organisation du colloque international triennal Novatech**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneure, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moreton, Moroge, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

Conseil du 21 mars 2016**Délibération n° 2016-1104**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Renouvellement de la convention passée avec le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) - Versement d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2016 pour les actions du programme annuel et l'organisation du colloque international triennal Novatech**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE), est une association créée en 1985, qui a pour objet de mettre en relation les acteurs de la gestion de l'eau et de l'urbain, de développer et valoriser la recherche et de diffuser l'information dans ce domaine.

Sa création fut consécutive à la politique développée à l'époque par le service technique de l'urbanisme (STU) du ministère de l'équipement, de constitution de groupes d'actions régionaux (GAR), lieux d'échanges des différents acteurs publics ou privés des techniques urbaines. La Métropole de Lyon est l'un des membres fondateurs avec, notamment, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Véolia).

Le GRAIE rassemble des collectivités locales, des établissements publics, des grandes écoles, des laboratoires de recherche, des représentants de l'Etat, des sociétés de service, des entreprises et des associations.

a) - Objectifs

A l'origine, la gestion des eaux pluviales constituait l'un des principaux thèmes d'intervention.

Aujourd'hui, le GRAIE a étendu ses missions au domaine, plus global, de la gestion de l'eau dans la ville.

Le GRAIE s'est confirmé, au cours des années, pour constituer, aujourd'hui, le support reconnu du pôle de compétence lyonnais dans le domaine de l'eau :

- il participe à la dynamique de réseaux de compétences sur l'agglomération, notamment, dans les domaines de l'eau et de l'environnement,
- il favorise le développement et le rayonnement d'un pôle d'excellence lyonnais dans le domaine de la gestion de l'eau sur les plans scientifiques, techniques et économiques,
- il fait évoluer la perception de la gestion de l'eau par les décideurs et les pratiques des acteurs de l'eau et de la ville par l'échange d'expériences et la valorisation des résultats de recherche et des technologies innovantes.

Les modes d'action du GRAIE, qui visent à mobiliser les décideurs, les praticiens et les chercheurs, sont diversifiés :

- animation de 3 dispositifs de recherche régionaux structurants dans le domaine de l'eau et des programmes de recherche associés : OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine), ZABR (Zone atelier bassin du Rhône), Sipibel (Site pilote Bellecombe),
- animation de réseaux techniques thématiques régionaux avec rédaction de documents techniques, scientifiques ou de sensibilisation,

- organisation de journées d'échanges, de conférences ou séminaires régionaux et nationaux,
- organisation de conférences internationales reconnues : Novatech, IS River, Eau et Santé.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015

Par délibération n° 2015-0257 du 3 mars 2015, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 48 450 € au profit de l'association GRAIE dans le cadre des actions du programme annuel pour l'année 2015. Par délibération n° 2013-3471 du 14 janvier 2013, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association GRAIE dans le cadre de l'organisation du colloque international triennal NOVATECH pour l'année 2013.

La réalisation du programme 2015 est conforme au programme prévisionnel en termes d'événements organisés :

- la Conférence régionale assainissement non collectif, le 27 février 2015 – 170 participants,
- la Conférence internationale eau & santé, les 26 et 27 mars 2015 – 220 participants,
- la journée régionale sur l'autosurveillance des réseaux d'assainissement, le 9 avril 2015 – 160 participants,
- le lancement de la saison 3 de Méli Mélo (3 épisodes) et la soirée "Des eaux et Débats", le 19 mars 2015 - 250 participants,
- la 6^e journée technique OTHU sur le thème "Eaux pluviales : infiltration et métrologie", le 17 septembre 2015 - 162 participants,
- la 7^e conférence régionale sur la gestion des rejets d'eaux usées non domestiques, les 6 et 7 novembre 2015 - 134 et 56 participants,
- la journée de l'Observatoire des sédiments du Rhône, le 12 octobre 2015 au Parc de Miribel Jonage - 90 participants.

En 2013, la Conférence Novatech (stratégies et solutions pour une gestion durable de l'eau dans la ville) a réuni 545 spécialistes venus de 35 pays.

c) - Bilan

La Métropole de Lyon a jugé pertinent de soutenir financièrement le GRAIE depuis sa création, considérant qu'il valorise très efficacement son savoir-faire dans le domaine de l'eau.

Dans le cadre de ce partenariat, la Métropole participe à la définition du programme d'actions annuel, participe aux réseaux techniques thématiques, apparaît comme partenaire sur tout support de communication et rapport avec les médias et bénéficie de conditions particulières pour participer aux manifestations. Un bilan financier analytique, certifié par un rapport d'un commissaire aux comptes, est fourni chaque année.

L'Agence de l'eau, la Région Rhône-Alpes et le Ministère de l'Ecologie ont, eux aussi, conventionné avec le GRAIE :

- pour apporter leur soutien notamment lors de manifestations à caractère régional, national ou international,
- pour établir une évaluation des actions par rapport aux objectifs auxquels concourt l'organisme subventionné et mentionnés au paragraphe a) ci-dessus.

L'intérêt à poursuivre le soutien des actions conduites par la structure subventionnée découle de cette analyse.

d) - Programme d'actions pour l'année 2016 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2016, le GRAIE poursuivra les opérations qu'il a engagées à travers ses actions :

- d'animation régionale de groupes de travail thématiques (dépotage/stations d'épuration, assainissement non-collectif, autosurveillance, raccordement des effluents non domestiques et gestion des eaux pluviales),
- d'animation et de valorisation des dispositifs de recherche : participation à des appels à projets (ONEMA, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse),
- d'organisation d'événements régionaux, nationaux et internationaux :
 - . forum eaux pluviales (décembre 2016),
 - . conférence et séminaire sur les effluents non domestiques (17-18 novembre 2016),
 - . conférence autosurveillance des réseaux (7 avril 2016),
 - . journée technique de la ZABR (octobre 2016),
 - . Conseil scientifique et séminaire scientifique de l'OTHU (décembre 2016),
 - . l'organisation du Colloque international Novatech 2016 à Lyon.

Il est proposé de renouveler le soutien financier de la Métropole au GRAIE, pour la poursuite des actions inscrites au programme et pour l'organisation du colloque Novatech 2016.

Les modalités techniques et financières de réalisation des actions à mener sont précisées dans les conventions d'application pour l'année 2016 jointes au dossier :

- convention attributive d'une subvention au GRAIE pour l'année 2016 (convention annuelle),
- convention relative à l'organisation de Novatech 2016 (convention spécifique tous les 3 ans).

Le budget du GRAIE, pour un montant total de 1,3 millions d'euros au titre de 2016, sera alimenté par les participations de l'ensemble des membres et partenaires selon le détail prévisionnel suivant :

Budget du GRAIE 2016

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et charges	571 363	subventions de fonctionnement	746 185
charges de fonctionnement	581 999	<i>dont Etat (Ministères)</i>	<i>57 000</i>
		<i>Régions</i>	<i>128 400</i>
		<i>Département de la Savoie</i>	<i>24 000</i>
		<i>Métropole de Lyon</i>	<i>113 450</i>
		<i>(détail : actions + Novatech)</i>	<i>(48 450 + 65 000)</i>
		<i>Europe</i>	<i>21 000</i>
		<i>Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse</i>	<i>240 395</i>
		<i>ONEMA</i>	<i>100 000</i>
		<i>ARS Rhône-Alpes</i>	<i>19 000</i>
		<i>Aides privées</i>	<i>42 940</i>
		reprise sur provisions	35 207
		cotisations, dons	101 650
		ventes de produits finis	270 320
charges liées aux contributions volontaires	155 100	contributions volontaires en nature	155 100
Total	1 308 462	Total	1 308 462

Pour l'organisation de la conférence NOVATECH, le budget prévisionnel s'élève à 171 500 €. Il est décomposé comme suit :

Budget de NOVATECH 2016

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et charges	49 800	subventions de fonctionnement	132 000
charges de fonctionnement	117 200	<i>Dont Etat (Ministères)</i>	7 000
		<i>Métropole de Lyon</i>	65 000
		<i>Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse</i>	50 000
		<i>ONEMA</i>	10 000
		ventes de produits finis	35 000
charges liées aux contributions volontaires	4 500	contributions volontaires en nature	4 500
Total	171 500	Total	171 500

En synthèse, le montant de la subvention versée par la Métropole serait de :

- 48 450 € pour le programme d'actions de l'année 2016,
- 65 000 € pour l'organisation de la Conférence Novatech 2016.

Soit un montant total de 113 450 €.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant global de 113 450 € (- 6% par rapport à l'année de référence 2013) au profit du GRAIE dans le cadre des actions du programme annuel et de l'organisation du colloque Novatech pour l'année 2016 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant global de 113 450 € au profit du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) dans le cadre des actions du programme annuel et de l'organisation du colloque Novatech pour l'année 2016, réparties comme suit :

- 48 450 € pour le programme d'actions annuel pour l'année 2016,
- 65 000 € pour l'organisation de la Conférence Novatech 2016.

b) - les conventions à passer entre la Métropole de Lyon et le GRAIE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement exercice 2016 - compte 6743 pour 48 450 € - opération n° 2P19O2183, et au budget principal - exercice 2016 - compte 6748 pour 65 000 € - opération n° 0P21O2189.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.